

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT
SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE PORTANT SUR LES ACTIONS EMISES PAR LA
SOCIETE

FLIR Systems Advanced Thermal Solutions SA ("FLIR ATS")

initiée par Flir Systems Holding France SAS ("FLIR HLD")

présentée par

Crédit du Nord



**Informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques,
financières et comptables de FLIR HLD**



Le présent document relatif aux autres informations juridiques, financières et comptables de FLIR HLD a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 19 octobre 2011, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à son instruction n°2006-07.

Ce document a été établi sous la responsabilité de FLIR HLD.

Le présent document complète la note d'information établie conjointement par FLIR HLD et FLIR ATS relative à l'offre publique de retrait de FLIR HLD sur FLIR ATS visée par l'Autorité des marchés financiers le 18 octobre 2011 sous le numéro 11-468, en application d'une décision de conformité en date du 18 octobre 2011.

Le présent document et la note d'information sont disponibles sur le site internet de FLIR HLD (www.flir.com) ainsi que sur celui de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

FLIR HLD 40, rue Madeleine Michélin 92200 Neuilly-sur-Seine	Crédit du Nord Direction des Affaires Financières 50, rue d'Anjou 75008 Paris
---	--

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

1. PREAMBULE	3
2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR	4
2.1. Renseignements concernant l'Initiateur	4
2.1.1. <i>Dénomination sociale et numéro d'identification</i>	4
2.1.2. <i>Forme juridique</i>	4
2.1.3. <i>Siège social</i>	4
2.1.4. <i>Exercice social</i>	4
2.1.5. <i>Objet social</i>	4
2.1.6. <i>Durée</i>	4
2.2. Renseignements concernant le capital social de l'Initiateur	5
2.2.1. <i>Capital social</i>	5
2.2.2. <i>Forme des actions</i>	5
2.2.3. <i>Transmission des actions</i>	5
2.2.4. <i>Droits et obligations attachées aux actions</i>	5
2.2.5. <i>Répartition du capital social</i>	5
2.2.6. <i>Titres donnant accès au capital</i>	5
2.2.7. <i>Pacte d'actionnaires</i>	5
2.3. Administration et direction de l'Initiateur	5
2.3.1. <i>Le Président</i>	5
2.3.2. <i>Les Directeurs Généraux</i>	6
2.3.3. <i>Commissaires aux comptes</i>	6
2.4. Liens capitalistiques de l'Initiateur	6
2.4.1. <i>Présentation de l'associé unique</i>	6
2.4.2. <i>Présentation des participations détenues par l'Initiateur</i>	6
2.4. Activités de l'Initiateur et du groupe FLIR HLD	7
3. SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE L'INITIATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2010	7
4. FINANCEMENT DE L'OFFRE	23
5. IMPACT DE L'OFFRE SUR LA PARTICIPATION DE L'INITIATEUR AU SEIN DE FLIR ATS	23
6. ATTESTATION DE L'INITIATEUR RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT	23

1. PREAMBULE

En application des articles 236-3 et suivants et 237-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la société FLIR Systems Holding France (ci-après "**FLIR HLD**" ou l' "**Initiateur**") offre irrévocablement aux actionnaires de la société FLIR Systems Advanced Thermal Solutions (ci-après "**FLIR ATS**"), et dont les actions ont été radiées du système multilatéral de négociation organisé NYSE Alternext de NYSE Euronext à Paris à l'issue d'une garantie de cours réalisée en 2008, d'acquérir la totalité de leurs actions FLIR ATS au prix unitaire de 17,50 euros dans le cadre d'une offre publique de retrait (l' "Offre") qui sera immédiatement suivie d'un retrait obligatoire (le "Retrait Obligatoire").

Dans le cadre du Retrait Obligatoire, les actions visées par l'Offre qui n'auraient pas été apportées à l'Offre seront transférées au profit de l'Initiateur moyennant une indemnisation identique au prix d'Offre, soit 17,50 euros par action, nette de tous frais.

En application des dispositions de l'article 231-13 du Règlement général de l'AMF, Crédit du Nord, en qualité d'établissement présentateur de l'Offre, garantit le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre et du Retrait Obligatoire.

2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR

Le présent document est établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement générale de l'Autorité des marchés financiers dans la cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire déposée par FLIR Systems Holding France ("**FLIR HLD**" ou l'"**Initiateur**") et visant les actions émises par la société FLIR Systems Advanced Thermal Solutions SA (ci-après "**FLIR ATS**").

2.1. Renseignements concernant l'Initiateur

FLIR HLD a été créée en 2007 et a pour objet la gestion de participations qu'elle détient dans d'autres sociétés.

2.1.1. *Dénomination sociale et numéro d'identification*

La Société a pour dénomination "FLIR Systems Holding France". Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 501 256 911.

2.1.2. *Forme juridique*

FLIR HLD est une société par actions simplifiées ("SAS") de droit français.

2.1.3. *Siège social*

Le siège social de FLIR HLD est situé à Neuilly-sur-Seine 92200 – 40 rue Madeleine Michelis.

2.1.4. *Exercice social*

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

2.1.5. *Objet social*

FLIR HLD a pour objet, directement ou indirectement, en France et ou à l'étranger :

- l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères ;
- toutes prestations de service en matière administrative, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion au profit des filiales de FLIR HLD ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation directe ou indirecte ; et
- généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes, ou pouvant être utiles à cet objet ou de nature à en faciliter la réalisation.

2.1.6. *Durée*

La durée de la Société est fixée à 99 années, à compter du 30 novembre 2007, date de son immatriculation au registre du commerce et de société, soit jusqu'au 30 novembre 2106, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

2.2. Renseignements concernant le capital social de l'Initiateur

2.2.1. *Capital social*

Le capital social de la Société est fixé à 5 455 191,84 euros. Il est divisé en 2 050 824 actions de 2,66 euros de nominal chacune.

2.2.2. *Forme des actions*

Les actions de la Société sont nominatives. La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du titulaire sur les comptes d'associés et sur un registre de mouvements de titres, tenus conformément à la réglementation en vigueur.

2.2.3. *Transmission des actions*

Les actions de FLIR HLD sont librement cessibles entre actionnaires de la Société et aux tiers. La transmission des actions s'opère par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement signé par le cédant. Ce mouvement est inscrit en ordre chronologique sur le registre des mouvements de titres.

2.2.4. *Droits et obligations attachées aux actions*

Chaque action de FLIR HLD donne droit, dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Elle donne en outre droit au vote et à la représentation lors des décisions collectives, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de FLIR HLD et d'obtenir communication des documents sociaux expressément prévus par la loi et par les statuts de FLIR HLD.

2.2.5. *Répartition du capital social*

A la date du présent document, FLIR Systems Holding AB, société à responsabilité limitée ("*aktibolag*") de droit suédois au capital de 100 000 SEK (cent mille couronnes suédoises), dont le siège social est Box 3 182 11, Danderyd, Suède, identifiée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 55631-6013, détient la totalité du capital et des droits de vote de FLIR HLD.

2.2.6. *Titres donnant accès au capital*

Néant.

2.2.7. *Pacte d'actionnaires*

Néant

2.3. Administration et direction de l'Initiateur

2.3.1. *Le Président*

FLIR HLD est dirigée, représentée et administrée par un Président, personne physique ou morale, associé ou non de la société, qui peut être assisté d'un ou plusieurs Directeurs Généraux.

Dans les rapports avec les tiers, le Président de FLIR HLD représente la société et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de FLIR HLD dans la limite de son objet social et sous réserve des attributions exercées par l'associé unique.

Toutefois, toute décision impliquant, immédiatement ou à terme, en une fois ou en plusieurs fois, des dépenses, investissements ou engagements pour un montant total supérieur à dix mille euros ne peut être prise par le Président qu'avec l'autorisation écrite, préalable et expresse de l'associé unique.

FLIR HLD est engagée même par les actes du Président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, la seule publication des statuts de la Société ne suffisant pas à constituer cette preuve.

Le Président de FLIR HLD est actuellement et, pour une durée indéterminée, M. Andrew Carleton Teich. M. Andrew Carleton Teich exerce d'autres mandats au sein du Groupe FLIR Systems Inc et est notamment Président Directeur Général de FLIR ATS.

2.3.2. Les Directeurs Généraux

Les Directeurs Généraux et les Directeurs Généraux Délégués ont pour mission d'assister le Président dans l'exercice de sa mission. Ils disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Président, notamment de représentation de la société.

FLIR HLD est engagée même par les actes des Directeurs Généraux et des Directeurs Généraux Délégués qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, la seule publication des statuts ne suffisant pas à constituer cette preuve.

Le Directeur Général de FLIR HLD est actuellement et, pour une durée indéterminée, M. Grégoire Outters. Monsieur Grégoire Outters est également Directeur des Opérations de FLIR ATS.

2.3.3. Commissaires aux comptes

Le contrôle de FLIR HLD est effectué par un ou plusieurs Commissaires aux comptes titulaires, nommés par l'associé unique et exerçant leur mission conformément à la loi.

M. Jean-Pierre Rodet et M. Vincent Roblette ont été nommés respectivement en qualité de commissaire aux comptes titulaire et commissaire aux comptes suppléant de FLIR HLD pour une durée de six ans, leurs fonctions expirant à l'issue de la décision collective des associés ou de la décision de l'associé unique portant sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

2.4 Liens capitalistiques de l'Initiateur

2.4.1 Présentation de l'associé unique

L'associé unique de FLIR HLD, la société FLIR Systems Holding AB, appartient au groupe FLIR et est contrôlé indirectement à 100% par la société américaine FLIR Systems, Inc.

FLIR Systems, Inc. est une société du droit de l'Oregon dont le siège social est situé 27700 SW Parkway Avenue Wilsonville, Oregon 97070-8238 aux Etats-Unis et dont les actions sont négociées au NASDAQ. Son dernier rapport annuel (*form 10-K*) a été déposé auprès de la *Securities Exchange Commission* le 1^{er} mars 2011 et est disponible gratuitement sur le site internet de FLIR Systems, Inc. (www.flir.com/investor/).

2.4.2 Présentation des participations détenues par l'Initiateur

L'Initiateur détient 99,94 % du capital social et des droits de vote de FLIR ATS, société anonyme de droit français au capital de 3 425 500 euros, dont le siège social est situé 19 boulevard Georges-

Bidault, 77183 Croissy-Beaubourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 352 527 998 RCS Meaux.

A la date du présent document, FLIR HLD ne détient pas d'autres participations dans des sociétés, groupements ou autre entités.

2.4. Activités de l'Initiateur et du groupe FLIR HLD

L'activité principale de FLIR HLD est la détention et la gestion de ses participations dans la société FLIR ATS.

Le groupe FLIR Systems intervient sur l'ensemble du processus de fabrication d'une caméra infrarouge : l'optique, le module détecteur, les cartes et sous-ensembles électroniques, les logiciels associés ainsi que toutes les parties mécaniques de ces produits.

Les secteurs d'activité du groupe FLIR incluent notamment : l'instrumentation et les systèmes de contrôle, la recherche et le développement, les systèmes d'imagerie aéroportée, la recherche et le sauvetage, la sécurité et la surveillance, la sécurité de navigation, la patrouille maritime et le garde-frontière, et la surveillance environnementale et la sécurité au sol.

3. SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE L'INITIATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2010

Les informations comptables et financières présentées ci-après sont les comptes annuels au 31 décembre 2010, ainsi que les rapports du commissaire aux comptes au 31 décembre 2010. Par ailleurs, la Société n'établit pas de comptes semestriels.

FLIR SYSTEMS HOLDING FRANCE

40 RUE MADELEINE MICHELIS

92200 NEUILLY SUR SEINE

COMPTES ANNUELS

AU

31/12/2010

Etabli par :

PHW EXPERTISE ET CONSEILS

93 AVENUE ROGER SALENGRO

91600 SAVIGNY SUR ORGE

Compte rendu de l'expert comptable mission de présentation

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **FLIR SYSTEMS HOLDING FRANCE**

pour l'exercice du **01/01/2010** au **31/12/2010** et conformément aux termes de ma lettre de mission, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A l'issue de mes travaux qui ne constituent pas un audit, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

<i>Total bilan :</i>	81 703 974	81 703 974
<i>Chiffre d'affaires :</i>		
<i>Résultat :</i>	-1 428 073	-1 428 073

Fait à :

Le :

Signature :

Bilan actif

ETABLI EN EURO		31/12/2010		31/12/2009
		Nombre de mois :		12
		Brut	Amort & prov.	Net
				Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	Immo. incorporelles	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets, droits similaires		
		Fonds commercial		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avces et acptes sur immo. incorporelles		
	Immo. corporelles	Terrains		
		Constructions		
		Inst. techniques mat. et outil. industriels		
		Autres immobilisations corporelles		
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
	Immo. financières	Participations par mise en équivalence		
		Autres participations	63 110 951	63 110 951
		Créances rattachées à des participations	1 829 916	1 829 916
		Autres titres immobilisés		
		Prêts	12 000 000	12 000 000
		Autres immobilisations financières	245 753	245 753
Total actif immobilisé		77 186 620	77 186 620	64 940 867
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
	Créances	Avces et acptes versés sur commandes		
		Clients et comptes rattachés		
		Autres créances	3 582 129	3 582 129
	Divers	Capital souscrit, appelé, non versé		
		V.M.P		
Comptes de régularisations	Disponibilités	935 224	935 224	
	Charges constatées d'avance			
	Total actif circulant	4 517 353	4 517 353	
	Frais d'émission d'emprunts à étaler			
	Primes de remboursement des obligations			
TOTAL DE L'ACTIF		81 703 974	81 703 974	79 525 174

Bilan passif

ETABLI EN EURO		31/12/2010	31/12/2009
Nombre de mois :		12	12
Capitaux propres	Capital social ou individuel	20 508 240	20 508 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 079 327	10 079 327
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-3 824 125	-2 103 544
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	-1 428 073	-1 720 581
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	997 757	631 794
Total capitaux propres		26 333 125	27 395 235
Autres fds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total autres fonds propres			
Prov. pour risq. & charg.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total provisions pour risques & charges			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers	53 947 667	52 112 647
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 156	13 156
	Dettes fiscales et sociales	1 410 025	4 135
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Régul	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
Total dettes		55 370 848	52 129 938
Ecart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		81 703 974	79 525 174

Compte de résultat

<i>ETABLI EN EURO</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2009</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- Sur biens		
- Sur prestations de services		
Chiffre d'affaires net		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements, provisions, transfert de charges		
Autres produits		
<i>Total des produits d'exploitation</i>		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	44 535	49 962
Impôts, taxes et versements assimilés	724	698
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour Risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
<i>Total des charges d'exploitation</i>	45 259	50 660
RESULTAT D'EXPLOITATION	-45 259	-50 660
OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

Compte de résultat

<i>ETABLI EN EURO</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2009</i>
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	245 753	
Autres intérêts et produits assimilés		122 508
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 551	
<i>Total des produits financiers</i>	<i>261 304</i>	<i>122 508</i>
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 998 908	2 926 747
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<i>Total des charges financières</i>	<i>1 998 908</i>	<i>2 926 747</i>
RESULTAT FINANCIER	-1 737 603	-2 804 239
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-1 782 862	-2 854 899
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<i>Total des produits exceptionnels</i>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	365 963	365 983
<i>Total des charges exceptionnelles</i>	<i>365 963</i>	<i>365 983</i>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 365 963	- 365 983
Participation des salariés aux bénéfices		
Impôts sur les bénéfices	- 720 752	-1 500 302
TOTAL DES PRODUITS	261 304	122 508
TOTAL DES CHARGES	1 689 378	1 843 089
BENEFICE OU PERTE	-1 428 073	-1 720 581

Détail de l'actif

EXERCICES N et N-1		31/12/2010	31/12/2009	Ecarts	%
BB	CREANCES RATTACHEES PARTIC.	1 829 916.82	1 829 916.82		
26700000	CREANCES RATTACHEES A PARTICIP	463 414.13	463 414.13		N.S.
26700200	FRAIS ACQUISITION INTERCO	1 366 502.69	1 366 502.69		N.S.
BF	PRETS	12 000 000.00		12 000 000.00	
27400000	PRETS	12 000 000.00		12 000 000.00	N.S.
BH	AUTRES IMMOB. FINANCIERES	245 753.00		245 753.00	
27680000	INTERETS COURUS	245 753.00		245 753.00	N.S.
CU	AUTRES PARTICIPATIONS	63 110 951.00	63 110 951.00		
26110000	ACTIONS	500 000.00	500 000.00		N.S.
26110200	VERSEMENTS ODDO	58 720 701.00	58 720 701.00		N.S.
26110300	SEQUESTRE POTET DARSE	3 890 250.00	3 890 250.00		N.S.
Actif immobilise		77 186 620.82	64 940 867.82	12 245 753.00	18.86
BZ	AUTRES CREANCES	3 582 129.09	2 422 305.15	1 159 823.94	
40100000	TOUS LES FOURNISSEURS	36 645.94	18 359.00	18 286.94	99.61
44400000	ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 207 264.00	-1 207 264.00	-100.00
45500000	ASSOCIES COMPTES COURANTS	5.15	5.15		N.S.
45500200	ATS SAS	2 672 079.00	965 176.00	1 706 903.00	176.85
45500300	FLIR FRANCE	873 399.00	231 501.00	641 898.00	277.28
CD	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		11 938 215.04	-11 938 215.04	
50600000	SICAV		11 440 189.56	-11 440 189.56	-100.00
50880000	PLUS VALUES LATENTE SUR SICAV		498 025.48	- 498 025.48	-100.00
CF	DISPONIBILITES	935 224.27	223 786.69	711 437.58	
51200000	BANQUE	935 224.27	223 786.69	711 437.58	317.91
Actif circulant		4 517 353.36	14 584 306.88	-10 066 953.52	-69.03
					N.S.
TOTAL BILAN ACTIF		81 703 974.18	79 525 174.70	2 178 799.48	2.74

Détail du Passif

EXERCICES N et N-1		31/12/2010	31/12/2009	Ecart	%
DA	CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	20 508 240.00	20 508 240.00		
10100000	CAPITAL	20 508 240.00	20 508 240.00		N.S.
DB	PRIMES D'EMISSION, FUSION, APPT	10 079 327.00	10 079 327.00		
10410000	PRIMES D'EMISSION	10 050 567.00	10 050 567.00		N.S.
10430000	PRIMES D'APPORT	28 760.00	28 760.00		N.S.
DH	REPORT A NOUVEAU	-3 824 125.48	-2 103 544.44	-1 720 581.04	
11900000	REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITE)	-3 824 125.48	-2 103 544.44	-1 720 581.04	81.79
DI	RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 428 073.89	-1 720 581.04	292 507.15	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 428 073.89	-1 720 581.04	292 507.15	-17.00
DK	PROVISIONS REGLEMENTEES	997 757.67	631 794.30	365 963.37	
14500000	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	997 757.67	631 794.30	365 963.37	57.92
Capitaux propres TOTAL (I)		26 333 125.30	27 395 235.82	-1 062 110.52	-3.88
					N.S.
Autres fonds propres TOTAL (II)					N.S.
					N.S.
Provisions pour risques et charges TOTAL (III)					N.S.
DV	EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIVERSES	53 947 667.88	52 112 647.88	1 835 020.00	
16810000	AUTRES EMPRUNTS	45 881 350.00	45 881 350.00		N.S.
16880000	INTERETS COURUS	7 326 566.88	5 327 658.88	1 998 908.00	37.52
45500100	ATS SA	739 751.00	903 639.00	-163 888.00	-18.14
DX	DETTE FOURN. ET COMPTES RATTACHES	13 156.00	13 156.00		
40800000	FOURNIS. FACTURES NON PARVENUES	13 156.00	13 156.00		N.S.
DY	DETTE FISCALE ET SOCIALES	1 410 025.00	4 135.00	1 405 890.00	
44400000	ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 405 890.00		1 405 890.00	N.S.
44800000	ETAT CHARG. A PAYER, & PROD. A R	4 135.00	4 135.00		N.S.
Dettes et Régularisations TOTAL (IV)		55 370 848.88	52 129 938.88	3 240 910.00	6.22

Détail du Passif

<i>EXERCICES N et N-1</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>Ecart</i>	<i>%</i>
				N.S.
TOTAL BILAN PASSIF	81 703 974.18	79 525 174.70	2 178 799.48	2.74

Compte de résultat de l'exercice

Détails des comptes

EXERCICES N et N-1	31/12/2010	31/12/2009	Ecart	%
--------------------	------------	------------	-------	---

				N.S.
--	--	--	--	------

Produits d'exploitation				N.S.
--------------------------------	--	--	--	------

FW AUTRES ACHATS ET CH. EXTERNES		44 535.44	49 962.74	-5 427.30	
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	820.34	835.77	-15.43	-1.85
62260000	HONORAIRES	40 379.51	47 962.34	-7 582.83	-15.81
62270000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	1 389.23	45.72	1 343.51	N.S.
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	1 946.36	1 118.91	827.45	73.95

FX IMPOTS TAXES ET VERST ASSIM.		724.00	698.00	26.00	
63511000	TAXE PROFESSIONNELLE	724.00	698.00	26.00	3.72

Charges d'exploitation		45 259.44	50 660.74	-5 401.30	-10.66
- RESULTAT D'EXPLOITATION		-45 259.44	-50 660.74	5 401.30	-10.66

					N.S.
--	--	--	--	--	------

Opérations en commun

GK PROD.AUTRES VAL.MOBIL.ACTIF IMM		245 753.00		245 753.00	
76240000	REVENUS DES PRETS	245 753.00		245 753.00	N.S.

GL AUTRES INTERETS ET PROD. ASSIM.			122 508.00	- 122 508.00	
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS		122 508.00	- 122 508.00	-100.00

GO PRODUITS NETS SUR CESSIONS VMP		15 551.92		15 551.92	
76700000	PROD. NETS SUR CESS. VALEURS M	15 551.92		15 551.92	N.S.

Produits financiers		261 304.92	122 508.00	138 796.92	113.30
----------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------	---------------

GR INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		1 998 908.00	2 926 747.00	- 927 839.00	
66100000	CHARGES D'INTERETS	1 998 908.00	2 926 747.00	- 927 839.00	-31.70

Charges financières		1 998 908.00	2 926 747.00	- 927 839.00	-31.70
- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-1 782 862.52	-2 854 899.74	1 072 037.22	-37.55

Compte de résultat (Suite)

Détails des comptes

EXERCICES N et N-1	31/12/2010	31/12/2009	Ecart	%
--------------------	------------	------------	-------	---

				N.S.
--	--	--	--	------

Produits exceptionnels				N.S.
-------------------------------	--	--	--	------

HG	DOT.EXCEPT.AUX AMORT & PROV.	365 963.37	365 983.30	-19.93	
68725000	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	365 963.37	365 983.30	-19.93	N.S.

Charges exceptionnelles	365 963.37	365 983.30	-19.93	N.S.
- RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 365 963.37	- 365 983.30	19.93	N.S.

HK	IMPOTS SUR LES BENEFICES	- 720 752.00	-1 500 302.00	779 550.00	
69500000	IMPOTS SUR LES BENEFICES	- 720 752.00		- 720 752.00	N.S.
69890000	INTEGRATION FISCALE - PRODUITS		-1 500 302.00	1 500 302.00	-100.00

BENEFICE OU PERTE	-1 428 073.89	-1 720 581.04	292 507.15	-17.00
--------------------------	----------------------	----------------------	-------------------	---------------

Sommaire

Page de garde : comptes annuels

Rapport de l'expert présentation 1

Page 1

- Bilan actif

Page 2

- Bilan passif

Page 3

- Compte de résultat (1/2)

Page 4

- Compte de résultat (2/2)

Page 5

- Détail de l'actif fiscal

Page 6

- Détail du passif fiscal

Page 7

- Détail cpt.de résultat fiscal 1/2

Page 8

- Détail cpt.de résultat fiscal 2/2

Page 9

JEAN PIERRE RODET

expert comptable

inscrit à l'ordre de la région Paris Ile de France

commissaire aux comptes

inscrit près de la cour d'appel de Versailles

FLIR SYSTEMS HOLDING FRANCE
40 rue Madeleine MICHELIS
92200 NEUILLY SUR SEINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes Annuels
Exercice clos le 31.12.10

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2010, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre société, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de cet audit effectué selon les normes de la profession, nous avons procédé par sondage essentiellement, à l'examen des éléments probants, justifiant les données, les estimations et les principes comptables suivis pour l'établissement et la présentation de ces comptes.

Nous avons mis en oeuvre toutes les diligences qui nous ont paru nécessaires tant à l'examen de toutes données, méthodes, présentations ou valeurs significatives qu'à la formation de l'opinion ci-après exprimée :

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre président et dans les documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion .

Fait à PARIS

Le 11 avril 2011

Jean Pierre RODET

Expert comptable

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie de Versailles

JEAN PIERRE RODET

expert comptable

inscrit à l'ordre de la région Paris Ile de France

commissaire aux comptes

inscrit près de la cour d'appel de Versailles

FLIR SYSTEMS HOLDING FRANCE

40 rue Madeleine Michélin

92200 Neuilly sur Seine

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2010
--

En application de l'article L227-10 du Nouveau code de commerce , nous portons à votre connaissance les conventions visées à cet article.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE.

Prêt accordé à FLIR SYSTEMS HOLDING AB de 12 000 000 € rémunéré au taux de 3,25% , produit pris en compte dans l'exercice 245 753€.



Le 11 avril 2011

JEAN PIERRE RODET

Expert comptable

Commissaire aux comptes

4. FINANCEMENT DE L'OFFRE

L'Offre sera financée sur les ressources propres de l'Initiateur. Au 30 septembre 2011, l'Initiateur dispose sur ses comptes d'une trésorerie de 142.547,72 €.

5. IMPACT DE L'OFFRE SUR LA PARTICIPATION DE L'INITIATEUR AU SEIN DE FLIR ATS

L'Offre permettra à FLIR HLD de contrôler 100% du capital social et des droits de vote de FLIR ATS.

6. ATTESTATION DE L'INITIATEUR RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 19 octobre 2011 et qui sera diffusé le 20 octobre 2011 soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction 2006-07 dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par FLIR HLD et visant les actions de FLIR ATS. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Monsieur Grégoire Outters
Directeur Général de FLIR HLD